

## Communiqué de presse

Paris, le 11 mars 2015

### Communiqué du Haut Conseil de stabilité financière

Le Haut Conseil de stabilité financière s'est réuni pour sa quatrième séance ce mercredi 11 mars.

Sous la présidence de Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, le Haut Conseil a examiné les développements intervenus depuis sa dernière réunion et poursuivi l'analyse des risques et vulnérabilités potentielles du secteur financier français.

En particulier, le Haut Conseil a pris note des derniers développements macroéconomiques et financiers, et notamment les décisions récentes de la Banque centrale européenne et leur mise en œuvre. Il observe la persistance de risques externes, notamment géopolitiques, mais note que les expositions directes du secteur financier français vis-à-vis de ces risques sont limitées. Il continue de suivre avec attention l'impact de l'environnement de taux bas sur les comportements et les institutions financières en relevant que les ajustements à la baisse intervenus depuis décembre, en particulier s'agissant de la rémunération des contrats d'assurance-vie, devront se poursuivre.

Compte tenu de l'environnement macroéconomique et financier, le Haut Conseil reste attentif aux évolutions des prix d'actifs et poursuit ses analyses pour en mesurer les conséquences sur la stabilité financière. En particulier, il continue de suivre attentivement l'évolution du marché immobilier et estime que l'ajustement en cours se poursuit de manière appropriée.

Dans ce contexte, le Haut Conseil a examiné lors de cette séance le modèle de financement de l'habitat et considère que ses principales caractéristiques (en particulier une politique d'octroi raisonnée, fondée sur une appréciation de la capacité de remboursement des ménages accédant et la prévalence des prêts à taux fixes) sont des facteurs de solidité de ce modèle. Il note aussi que les pratiques excessives qui avaient pu avoir cours avant la crise ou plus récemment en 2010-2011 ont été corrigées. Le Haut Conseil reste cependant vigilant, à la fois pour corriger les éventuelles faiblesses du modèle actuel et en renforcer la résilience, et pour éviter toute dérive des comportements.

Le Haut Conseil constate que les marchés financiers jouent un rôle croissant dans le financement de l'économie française. Il suit le développement de nouvelles pratiques de financement de marché ainsi que la baisse constatée de la liquidité sur certains marchés et ses causes conjoncturelles et structurelles. Il veillera avec attention à ce que cette baisse et les conséquences de la réaction des acteurs au nouvel environnement réglementaire ne portent pas préjudice à la stabilité financière.

Au vu de la situation actuelle, le Haut Conseil n'a pas estimé nécessaire, à ce stade, la mobilisation de mesures macroprudentielles. Il poursuit néanmoins le travail de définition des instruments macroprudentiels à sa disposition, notamment suite à l'entrée en vigueur du coussin pour risque systémique le 1<sup>er</sup> janvier 2015.